



FEMMES ET CONFIANCE EN SOI NUMÉRIQUE

En suivi de la journée d'étude
sur la confiance en soi numérique et féministe

Analyse 2024



TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
Quelques concepts, des sujets qui retiennent l'attention.....	4
Enjeux technopolitiques	4
Economie de la donnée et identité numérique	5
Avoir du capital numérique, un nouvel enjeu dans nos sociétés	6
Confiance en soi numérique.....	7
Au travers d'ateliers, des préoccupations récurrentes...	8
... et des solutions !	9
Conclusion.....	10
Bibliographie	11
Annexe – lexique Numérik'emois	12

INTRODUCTION

Aujourd’hui, qu’on le veuille ou non, nous sommes de plus en plus nez à nez avec le numérique. Nous vivons la numérisation de la société au quotidien : « Applications, démarches en ligne, paiements via cartes bancaires sur internet, fermeture des guichets de banque, caisses automatiques, réduction des horaires et permanences des administrations, prédominance des réseaux sociaux, identification officielle ItsMe... »¹.

Derrière cette numérisation, ce sont des choix politiques qui poussent son accélération. « En effet, cela fait plusieurs législatures que les termes “numérisation” et “digitalisation” figurent parmi les priorités des notes politiques à tous les niveaux de pouvoir. L’ordonnance “Bruxelles numérique” – contre laquelle de nombreuses associations (dont Vie Féminine) se sont mobilisées – en est un exemple récent. »²

Pourtant, cette numérisation accrue n’est pas sans conséquence : au nom de la modernisation, elle accentue les inégalités et tend à exclure toute une partie de la société. La fracture numérique est bien présente. Elle ne désigne pas seulement les personnes exclues du numérique parce qu’iels n’ont pas accès au matériel numérique, mais aussi ceux qui ne maîtrisent pas l’usage du numérique³.

Les femmes, les premières à s’occuper de leurs proches, sont aussi les premières à devoir réaliser une série de démarches, maintenant numérisées. Elles y sont intensément confrontées sans pour autant être outillées. On observe de véritables inégalités genrées liées au numérique.

Cette fracture est inégalitaire et liée à différents systèmes de domination comme le sexism, mais aussi le capitalisme ou le racisme. Dès lors, l’accès à la numérisation doit être un droit, non un devoir. Il faut donc s’assurer que la numérisation de la société soit une possibilité offerte aux citoyen.ne.s d’utiliser les outils numériques et qu’elle s’accompagne du maintien de lieux, guichets, physiques et accessibles. Dans ce contexte, il est essentiel de renforcer notre confiance en soi numérique et féministe.

La confiance en soi numérique peut être définie comme notre capacité à utiliser les outils, technologies et ressources numériques avec assurance, autonomie et esprit critique, tout

¹ Introduction de Soizic Dubot lors de la journée d’étude 2024 « Pour une confiance en soi numérique et féministe »

² Idem.

³ On parle communément de trois degrés de fractures du numérique : le premier lié à l’accès aux technologies numériques (disponibilité et qualité des équipements, mais aussi connexion internet) ; le deuxième renvoie aux capacités à utiliser le numérique et à être critique dans son usage ; enfin, la fracture de troisième degré concerne les différences de « profits sociaux que chacun.e peut retirer de l’utilisation des technologies connectées » (Lire et Ecrire, mai 2022).

en s'adaptant aux évolutions constantes du numérique. Cette confiance en soi est essentielle pour nous permettre de participer pleinement à la société, de réduire les inégalités d'accès et de favoriser une citoyenneté active et éclairée. C'est donc un véritable enjeu d'éducation permanente féministe pour Vie Féminine ! Il s'agit de se réapproprier un domaine qui semble être l'apanage des classes dominantes. Nous voulons développer cette confiance pour nous sentir légitimes d'explorer le numérique, de l'utiliser — voire de l'adopter si on le souhaite — et de développer un esprit critique à son sujet.

Ce travail d'EPF est déjà en cours dans plusieurs lieux à Vie Féminine. Cela passe par « l'organisation d'ateliers informatiques, de permanences sociales et juridiques, de cycles de renforcement numérique, mais aussi par la lutte contre le non-recours aux droits, l'accompagnement dans les démarches, interroger le politique pour le maintien de guichets physiques, le projet d'Espace Public Numérique (EPN) du côté de Mode d'emploi, ou encore la formation et l'appui pour le personnel de l'accueil de l'enfance par la FSMI, ainsi que les réseaux d'entraide... »⁴.

Dernièrement, nous avons fait de la confiance en soi numérique et féministe le sujet de notre journée d'étude de juillet 2024. Lors de cette journée, nous avons eu la chance d'entendre Anne Philippart et Pascale Pereaux de l'HELMo présenter les enjeux féministes liés au numérique. Ensuite, nous avons délié les langues sur notre rapport au numérique et nos usages grâce à l'outil « Numérik'emois ». De cet atelier, plusieurs pistes ont été dégagées, par et pour les femmes participantes, pour faire face aux obstacles à la confiance en soi numérique.

Dans cette analyse, nous vous proposons un bref retour condensé de ces riches échanges. Pour que la confiance en soi numérique et féministe se propage !



Invitation à la journée d'étude juillet 2024

⁴ Introduction de Soizic Dubot lors de la journée d'étude 2024

QUELQUES CONCEPTS, DES SUJETS QUI RETIENNENT L'ATTENTION

Enjeux technopolitiques

Comme nous l'avons vu brièvement dans l'introduction, la technologie n'est pas neutre. Elle est en effet dotée d'intentions et d'enjeux économiques, politiques, culturels, religieux, etc. Elle est intrinsèquement liée à différents systèmes de domination comme le racisme, le néo-colonialisme, le sexism, le capitalisme, l'anti-écologisme. Par exemple, la production des appareils connectés repose sur une exploitation néocoloniale des ressources naturelles (lithium, cobalt, zinc, etc.) et de la main-d'œuvre, souvent dans des zones politiquement instables⁵. Les services numériques, dominés par le secteur privé, sont étroitement liés au capitalisme, favorisant la surveillance et la marchandisation des données personnelles. Il y a aussi un aspect génré des fractures numériques ; le travail domestique potentiel frein pour plusieurs femmes à prendre le temps de saisir davantage des nouvelles technologies⁶.

Dans cet univers technologique, les inégalités sont flagrantes. Les intervenantes de l'HELMo ont explicité que les femmes restent minoritaires dans les métiers technologiques (moins de 20 % des effectifs dans une étude française) et celles qui y accèdent sont nombreuses à abandonner le secteur (50 %)⁷. Pourtant, au début de l'ère technologique, beaucoup de femmes sont derrière les machines à coder. Ada Lovelace est d'ailleurs la première personne à coder. Puis, avec le temps, on a pu voir dans la technologie et le numérique un moyen de générer beaucoup d'argent. Les femmes ont alors été remplacées par des hommes. Anne Philippart et Pascale Pereaux expliquent qu'aujourd'hui : ce sont principalement des hommes blancs qui codent et sont patrons de grandes entreprises de la technologie. Des biais sexistes et racistes sont observés dans la manière de coder, de créer des algorithmes, perpétuant les stéréotypes et les inégalités. Par exemple, dans les offres d'emploi diffusées sur internet, les algorithmes font que les femmes reçoivent davantage des offres pour nettoyage et les hommes pour être pilotes de ligne⁸. À cela s'ajoute la « prévalence de la

⁵ K. Crawford l'illustre avec l'utilisation de l'intelligence artificielle dans son essai « Contre-Atlas de l'Intelligence artificielle » (2022).

On l'observe aujourd'hui lorsque la RDC porte plainte contre Appel Belgique qui utilise des minerais issus de l'Est de la RDC politiquement instable pour les blanchir au Rwanda et ensuite les exporter à l'international (RTBF, 2024)

⁶ Lire et Ecrire, mai 2022.

⁷ « Gender Scan », 2022 et « Les femmes au cœur de l'économie », 2022 cités dans la présentation de Anne Philippart et Pascale Pereaux lors de la journée d'étude « confiance en soi numérique et féministe » de juillet 2024.

⁸ Une étude de Global Witness, 2023 citée dans la présentation de Anne Philippart et Pascale Pereaux lors de la journée d'étude 2024.

violence sexiste et homophobe ; masculinité toxique et défis extrêmes ; invisibilisation et représentation stéréotypée des femmes »⁹.

Si on retrouve à la tête de ces géants du numérique des hommes, c'est qu'en bas des économies, dans les métiers les moins valorisés, et pourtant essentiels à la survie du numérique : des femmes, précaires, racisées. Aurélie Leroy nous donne l'exemple des « agricultrices qui assurent l'approvisionnement des plateformes de commerce électronique de produits alimentaires, les opératrices dans des centres de données qui réalisent des tâches monotones et répétitives ou encore les aides ménagères dont on commande les services, comme on commanderait une pizza » (2020).

Les technologies elles-mêmes ne sont pas exemptes d'impact écologique. Derrière des innovations présentées comme vertes, comme la trottinette électrique se cachent des cycles de production polluants et des pratiques non durables. Bien que le numérique semble parfois dématérialisé, il est pourtant bien présent, physiquement et écologiquement. Un exemple illustre est celui des data centers qui traitent les données numériques, ils sont parmi les plus gros consommateurs d'énergies et nécessitent énormément d'eau pour leur refroidissement.¹⁰

Tous ces éléments composent des enjeux technopolitiques dont il est essentiel de s'emparer afin « d'initier de nouvelles pratiques et des usages respectueux de toutes »¹¹. C'est d'ailleurs ce que des technoféministes ont fait. Elles revendentiquent « l'égalité des genres dans l'industrie technologique, l'utilisation critique des technologies, la protection des droits des femmes en ligne, etc. [Elles luttent pour] la transformation sociale et la lutte contre les inégalités de genre et cherchent à renverser les pouvoirs de domination »¹².

Economie de la donnée et identité numérique

Comme on l'a vu, la technologie fonctionne de mèche avec le système capitaliste. Cela s'observe également avec l'économie de la donnée.

Anne Philippart et Pascale Pereaux nous expliquent que l'économie de la donnée repose sur l'exploitation massive de notre identité numérique, générant des milliards de dollars dans le monde. Nos données de navigation, récupérées par les fournisseurs d'accès internet (comme Proximus, Orange ou VOO), sont revendues à des entreprises, alimentant un

⁹ Présentation de Anne Philippart et Pascale Pereaux lors de la journée d'étude 2024.

¹⁰ Selon Antonin Scieux du Klee Group, un seul data center peut utiliser autant d'eau pour le refroidissement qu'une ville de 300 000 habitants, et contribuer massivement aux émissions de CO₂ (Aout 2023).

¹¹ Présentation de Anne Philippart et Pascale Pereaux lors de la journée d'étude 2024.

¹² Idem.

gigantesque marché. Les Big Tech (anciennement appelées GAFAM) que sont Google (Alphabet), Amazon, Facebook (Meta), Apple et Microsoft, jouent un rôle considérable dans la récolte de ces données personnelles, qu'on peut appeler « Big data ». Ce « Big data », récolté et revendu, permet aux entreprises privées de mieux cibler les publicités et de créer de la valeur financière par la revente des informations privées. Selon Anne Philippart et Pascale Peraux, cela permet aussi une sorte de contrôle de la population. Elles nous montrent comment ce modèle économique est insidieux. Nous sommes en effet fortement dépendants de ces systèmes d'exploitation alors même qu'ils servent d'autres intérêts. Par exemple, lorsque nous nous connectons à un réseau social, nous donnons notre consentement à une société pour qu'elle récupère nos données. Cette société n'est pas toute seule, d'autres sociétés profitent aussi de ces informations privées. On est face à un réel danger démocratique où les secteurs privé et public pourraient se mettre à table pour échanger nos données privées. Ce système illustre bien l'adage : « Quand c'est gratuit, c'est toi le produit ».

Avoir du capital numérique, un nouvel enjeu dans nos sociétés

La numérisation de la société est de plus en plus forte et les enjeux autour de l'ère digitale sont, comme on l'a vu, liés à des systèmes de domination.

Dans ce contexte, avoir du « capital numérique » constitue un privilège non négligeable dans notre société. En effet, Anne Philippart et Pascale Peraux observent une logique de domination dans les savoirs liés au numérique entre d'une part les « sachants », d'autre part les « non-sachants ». Aujourd'hui, être « sachant » en terme numérique est crucial pour se sentir bien au sein de notre société. Il est essentiel d'avoir un certain « capital numérique »¹³.

Autrement dit, en tant que citoyenne, il est important de pouvoir être « en capacité de comprendre son environnement : d'en décoder les logiques, les enjeux, d'être mis en capacité de réfléchir et de faire ses propres choix »¹⁴. Dès lors, on observe une démarcation entre les personnes ayant un grand capital numérique, elles seront plus favorisées dans la société, et celles avec un faible capital numérique. Évidemment, avoir un haut ou faible capital numérique est intrinsèquement lié aux systèmes de domination, ce qui nous confirme que la confiance numérique est émancipatrice, féministe et essentielle dans un monde qui se digitalise.

¹³ On parle de capital numérique comme on peut parler de capital économique, social, culturel, symbolique, à la Bourdieu.

¹⁴ Présentation de Anne Philippart et Pascale Peraux lors de la journée d'étude 2024.

Confiance en soi numérique

Dans notre société numérisée, il y a donc un enjeu à avoir du capital numérique. Or, « sans confiance en soi numérique, pas de capital numérique ».¹⁵

Parmi les facteurs influençant la confiance en soi numérique, on retrouve : « les compétences techniques ; les compétences langagières ; l'expérience préalable ; l'environnement de soutien ; l'accès au matériel ; le rapport à l'objet technique ; la perception de l'environnement dématérialisé »¹⁶. Anne Philippart et Pascale Pereaux mettent aussi en avant la capacité à développer un esprit critique dans l'usage du numérique. Ces compétences « critiques » font pleinement partie de la confiance en soi numérique (et du capital numérique).

Lors de projets de pratique numérique, Anne Philippart et Pascale Pereaux remarquent la lourdeur de l'atmosphère, des sentiments de nullité partagés par les participant.e.s et le manque de confiance en soi numérique. Face à ces constats, elles promeuvent un changement plus durable dans notre rapport au numérique, un rapport moins dur, moins dramatique, pour aussi introduire la notion de plaisir.

De cette façon, en collaboration avec Vie Féminine de la région de Liège, Seraing, Verviers, un outil pédagogique a été créé : le jeu Numérik'emois. Il a pour objectif de « dédramatiser, communiquer, approcher le numérique sans l'ordinateur ; se mettre toutes au même niveau »¹⁷.

¹⁵ Idem.

¹⁶ Idem.

¹⁷ Idem.

AU TRAVERS D'ATELIERS, DES PRÉOCCUPATIONS RÉCURRENTES...

Nous nous sommes donc approprié le jeu Numérik'emois lors de cette journée d'étude de juillet 2024. En s'emparant du « numérique », en le décortiquant sous toutes ses coutures et en se sentant légitimes de le faire, entre femmes, connaisseuses et moins connaisseuses du sujet, nous avons amorcé un processus de confiance en soi numérique et féministe.

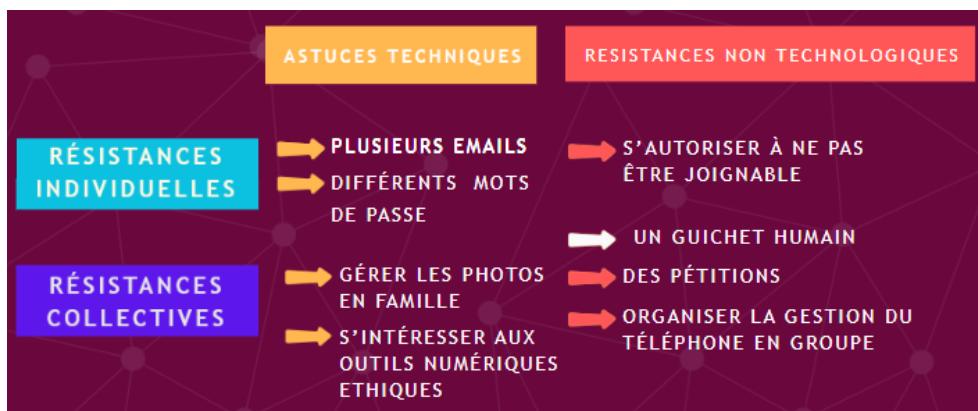
De ces ateliers sont sortis des constats dans l'usage fait du numérique par les femmes du Mouvement. Parmi ceux-ci on retrouve : la perte de temps sur les réseaux sociaux, le manque de contrôle des contenus visualisés sur internet par les enfants, le danger du hacking et du vol d'argent, la vue de contenus violents et/ou choquants, l'addiction des enfants au smartphone, l'utilisation de nos données, le fait de devenir multitâche en téléphonant tout en faisant autre chose, le fait d'être systématiquement joignable, la dépendance numérique, la surveillance...

Par ailleurs, elles voient dans l'usage du numérique la possibilité de prendre connaissance de beaucoup de contenus intéressants et diversifiés, de rester en lien avec des personnes éloignées physiquement, de visibiliser leur activité personnelle ou encore un moyen de s'occuper plus ou moins gratuitement.

En établissant ces constats, en mettant le doigt dessus, nous réfléchissons activement à notre rapport au numérique, nous développons une citoyenneté toujours plus engagée. De cette façon aussi, notre confiance en soi numérique se dessine. Et, au-delà des constats, la force du groupe nous a également permis de développer des solutions !

... ET DES SOLUTIONS !

Face à ces constats positifs et/ou négatifs liés à l'usage du numérique, les participantes se sont partagé des trucs et astuces : certaines techniques et d'autres non technologiques. Sandy Simoni et Aurore Velter, respectivement responsable adjointe à Vie Féminine Liège et coordinatrice régionale dans la région de Huy-Waremme, identifient parmi ces astuces techniques et ces résistances non technologiques, celles qui sont d'ordre individuel ou collectif.



18

Finalement, elles nous invitent à considérer le numérique comme ni bon ni mauvais, mais comme un outil.

¹⁸ Présentation de Sandy Simoni et Aurore Velter lors de la journée d'étude « confiance en soi numérique et féministe » de juillet 2024.

CONCLUSION

Cette journée d'étude ne nous donnera pas forcément un capital numérique aussi élevé que celui d'Ada Lovelace, par contre, elle nous aura aidées à développer notre esprit critique quant au numérique et ses enjeux politiques. Elle nous a permis de mieux comprendre comment les systèmes de domination sont à l'œuvre dans la numérisation de nos sociétés et en quoi la confiance numérique est émancipatrice, féministe et centrale dans un monde qui se digitalise. C'est pourquoi nous voulons reprendre la main. Il nous faut nous réapproprier le sujet pour trouver les codes qui nous conviennent. Une des premières pistes a été de (r)établir une confiance en soi numérique et féministe. Nous l'avons fait avec le jeu Numérik'emois : nous avons partagé nos constats, échangé nos trucs et astuces... pour demain adopter des techniques et résistances, qu'elles soient individuelles ou collectives, qui nous conviennent au mieux. Le numérique ne doit pas être l'apanage de quelques-uns, il doit être un outil, un droit pour toutes, et en aucun cas un devoir.

Pour aller plus loin...

Au printemps 2025, un cahier pédagogique pour approfondir la confiance en soi numérique et féministe en éducation permanente verra le jour. C'est le fruit d'une collaboration entre Juliette Salme, chargée de projet numérique à Vie Féminine et Anne Philippart et Pascale Pereaux de la HELMo.

BIBLIOGRAPHIE

DUBOT, S. (9 juillet 2024). *Introduction lors de la journée d'étude Vie Féminine « Pour une confiance en soi numérique et féministe »*. Namur.

LEROY, A. (13 juillet 2020). Genre et numérique : les fausses promesses d'égalité. CETRI. <https://cetri.be/Genre-et-numerique-les-fausses>

PHILIPPART, A. et PEREAUX, P. (9 juillet 2024). *Présentation lors de la journée d'étude Vie Féminine « Pour une confiance en soi numérique et féministe »*. Namur.

SCIEUX, A. (18 aout 2023). *Comprendre l'impact environnemental du numérique : les enjeux expliqués de manière informée*. Klee Group. <https://www.kleegroup.com/fr/blog-comprendre-limpact-environnemental-du-numerique-les-enjeux-expliques-de-maniere-informee>

SIMONI, S. et VELTER, A. (9 juillet 2024). *Présentation lors de la journée d'étude Vie Féminine « Pour une confiance en soi numérique et féministe »*. Namur.

VAN NECK, S. (mai 2022). *La « fracture numérique », un système de (dé)classement qui vous veut du bien*. Lire et Ecrire Wallonie.

Exploitation de minerais : la République démocratique du Congo porte plainte contre Apple en France et Belgique. (18 décembre 2024). RTBF. <https://www.rtbf.be/article/exploitation-de-minerais-la-republique-democratique-du-congo-porte-plainte-contre-apple-en-france-et-belgique-11478859>

ANNEXE — LEXIQUE

Ce lexique, issu du jeu Numérik'emois, a été utilisé lors de la journée d'étude.

1. Algorithme

Un algorithme est une série d'instructions, codées en langage informatique, pour résoudre une requête/demande. Par exemple, dans une application de recherche d'itinéraire, il aide à trouver le meilleur trajet entre deux points, en montrant éventuellement la durée et les options de transport (voiture, marche, bus, etc.). Souvent, plusieurs algorithmes travaillent ensemble.

2. Application

Une application est un programme qui fait une tâche (ou un groupe de tâches) spécifique. On peut citer, par exemple, les applications de Brussels Airlines, Tec, Zooplus, météo, traduction, conversion de devises... La plupart utilisent des algorithmes et l'intelligence artificielle comme c'est le cas de WhatsApp ou Gmail.

3. Avatar

Avatar veut dire « péripétie », mais désigne aussi l'incarnation de dieux hindous. Sur internet, c'est un personnage qui représente un utilisateur. On peut en avoir plusieurs pour différents comptes, comme sur Discord ou Facebook.

4. Big Data

Big Data peut-être traduit par mégadonnées ou beaucoup de données (données massives). Cette expression désigne l'accumulation, le stockage et la circulation de données numériques. Ces données valent de l'argent. Elles ont une valeur marchande. Nos activités sur le web et internet laissent des traces, qui ajoutées à d'autres et via des machines et du traitement de données, permettent aux Big Data de gagner de l'argent (des profits) et de faire des profils via des pubs ciblées, même sans le vouloir. Compliqué aujourd'hui de ne pas laisser de traces même involontairement. Tout ce qui permet de brouiller les pistes ou de camoufler notre identité ou de limiter les infos laissées n'est que positif !

5. Big Tech

Cette expression désigne les plus grosses et puissantes entreprises du monde numérique parmi lesquelles les GAFAM (voir 22), mais aussi d'autres.

6. Blog

Un Blog est un site Web ou une page Web où une personne partage ses idées et impressions, un peu comme dans un journal personnel. Elle écrit des articles pour partager son point de vue ou ses connaissances sur une thématique.

7. Chat en ligne

FALC : Le chat en ligne (« clavardage » au Québec), c'est une conversation en ligne et écrite, une « causette » ou dialogue entre des personnes fréquentant un même site ou un forum. C'est en direct et interactif.

8. Chatbot

Le Chatbot, c'est comme un robot sur internet qui dialogue en direct avec des personnes humaines. Il est souvent mis en place par une entreprise pour « chatter », c'est-à-dire pour converser en instantané en ligne, avec des client·es afin de répondre à leurs questions sur ses produits ou services. Il peut par exemple résoudre des problèmes et aider à passer des commandes rapidement.

9. Clé USB

Une clé USB est un petit appareil informatique sur lequel garder des documents, photos, musiques, vidéos... On peut la brancher sur une machine comme un ordinateur grâce à un port USB. Très compacte et non reliée à internet, elle peut servir à conserver ou à transférer des fichiers. Très pratique, il faut néanmoins faire attention à ne pas partager des virus lorsqu'elle circule entre différents ordinateurs.

10. Cloud (stockage dans le...)

« Cloud » veut dire « nuage » en anglais. Ce mot désigne l'endroit où nous stockons nos fichiers sur un serveur qui n'est pas situé sur notre appareil, mais à distance et géré par d'autres (le plus souvent par une société commerciale). Les services gratuits dépendent souvent de grosses sociétés. Ces dernières ont donc accès à nos fichiers (elles peuvent les lire, les supprimer en cas de fermeture du service...). Les fuites de données stockées sont un risque. Mais le cloud est pratique pour consulter, partager et modifier nos fichiers depuis n'importe quelle machine.

11. QR code

FALC : Le code QR (pour « Quick Response Code » en anglais) est un type de code-barres qui renvoie à des infos sur internet quand il est scanné. Il est facile d'en créer avec des applis spéciales ou de les lire avec son smartphone. Ces codes permettent un accès rapide et direct à des pages internet.

12. Cookies

Un cookie est un petit traceur informatique qui enregistre nos activités sur internet. Il peut par exemple mémoriser notre identifiant client, le contenu de notre panier d'achats ou notre langue préférée... Cela peut sembler pratique, mais il est également utilisé à des fins statistiques ou publicitaires. La page ou le site consulté peut alors vendre nos données et/ou s'en servir à des fins commerciales. Mieux vaut refuser les cookies inutiles et n'accepter que ceux « essentiels » ou « fonctionnels », ou se tourner vers des sites plus respectueux de nos données, pour protéger notre vie privée.

13. Digital

Le terme Digital signifie « doigt » en latin. En anglais, il signifie « nombre ». Il est souvent confondu avec « numérique ». Or, il désigne les activités avec les doigts plutôt qu'avec les nombres. Donc « Digital » s'appliquera à « tracé digital », « empreinte digitale » ou encore « écran digital ». Mais pour désigner les activités en ligne, la dématérialisation et l'utilisation des technologies, on préférera « numérique ».

14. Données sensibles

Les données sensibles forment une catégorie particulière des données personnelles. Ce sont des informations qui révèlent la prétendue origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

[source : CNIL, définition littérale, dernière consultation le 10.10.23]

15. Données de santé

Les données de santé figurent parmi les données sensibles, elles-mêmes étant une catégorie des données personnelles.

16. Données personnelles

Une donnée personnelle est toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Parce qu'elle concerne des personnes, celles-ci doivent en conserver la maîtrise. Par exemple si une personne physique peut être identifiée directement (ex. : nom et prénom) ou indirectement (ex. : par numéro de téléphone ou plaque d'immatriculation, numéro de sécurité sociale, adresse postale ou e-mail... mais aussi par la voix ou l'image). Cette identification d'une personne physique peut être réalisée à partir d'une seule donnée (ex. : un nom) ou à partir du croisement d'un ensemble de

données (ex. : une femme vivant à telle adresse, née tel jour et membre dans telle association). [source : CNIL, définition adaptée, dernière consultation le 10.10.2023]

17. Double authentification

La double authentification, c'est une sécurité pour s'assurer que c'est bien nous qui essayons de nous connecter à un service ou plateforme. La double authentification demande alors deux preuves différentes (comme un mot de passe et un code personnel envoyé sur notre téléphone). Le but est de mieux protéger les comptes contre les accès non autorisés.

18. Droit à l'image

Utiliser des images (photos, films, dessins...) est courant sur internet, dans les newsletters ou les autres publications en ligne... Mais il faut faire attention : sauf exception, nous devons demander la permission avant de prendre ou de publier des photos d'une personne sur internet. C'est le droit à l'image, protégé par la loi sur la vie privée. Nous devons aussi demander l'autorisation pour utiliser une image existante.

19. E-commerce

Le E-commerce, c'est acheter et vendre en ligne, principalement sur internet. C'est faire des transactions commerciales à distance, sans se rendre dans ni gérer physiquement un magasin.

20. E-reputation

L'E-réputation est ce que vous trouvez sur une personne ou une entreprise en ligne. Ces infos peuvent provenir tant de la personne/entreprise elle-même que de ce que disent les autres. Attention donc à la fiabilité des sources, car certaines peuvent simplement chercher à nuire. Attention aussi à ce que nous écrivons en ligne, car cela peut nuire à notre réputation en ligne et hors ligne.

21. FAQ (Foire aux questions)

La FAQ, ou Foire Aux Questions, c'est un espace en ligne où vous trouvez des réponses aux questions qu'on se pose le plus souvent. Sur la plupart des sites, vous pouvez y chercher des infos sur les produits, services, etc. C'est pratique pour éviter de chercher longtemps.

22. GAFAM

GAFAM désigne les cinq plus grandes et puissantes entreprises d'internet : Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft. Il existe d'autres acronymes pour d'autres entreprises, comme NATU (Netflix, AirBnb, Tesla, Uber). Ensemble, elles forment les Big Tech, dominant divers marchés.

23. Intelligence artificielle

L'intelligence artificielle est un ensemble de systèmes (machines et théories) qui visent à simuler ou imiter le plus possible l'intelligence humaine. Elle comprend des moteurs de recherche, des systèmes de recommandation (algorithmes publicitaires, recommandation « d'ami·es »...), les voitures autonomes, les chatbots, des outils pouvant créer des images ou textes sur base de quelques instructions ou mots clés...

24. internet

Internet est un vaste réseau mondial de câbles, antennes, réseaux (sous-marins, aériens et terrestre) et autres infrastructures tant publiques que privées, qui permettent la communication grâce au transfert de données. C'est un ensemble de réseaux matériels, physiques. Ce réseau permet de nombreuses applications comme les e-mails, le Web, les messageries instantanées, le streaming, le podcasting, la téléconférence... Le Web n'est qu'une des applications qui utilisent le réseau internet.

25. Logiciel

Un logiciel est un programme informatique qui, à partir d'une série d'instructions écrites dans un langage compréhensible par une machine (code informatique), effectue diverses opérations telles que la résolution de problèmes ou l'exécution de tâches spécifiques.

26 Logiciel malveillant/Malware

Un logiciel malveillant (« malware » en anglais) est un programme conçu pour endommager un système informatique. Il est installé sans le consentement de la personne qui utilise l'ordinateur et qui ne se rend généralement pas immédiatement compte que ce programme a été installé. Ces programmes incluent notamment les virus, mais aussi des programmes appelés « chevaux de Troie » et « vers informatiques ».

27. Moteur de Recherche

Un moteur de recherche est un outil, utilisable en ligne ou localement sur votre appareil, permettant de rechercher des informations en fonction d'une requête de la personne qui l'utilise. Il n'est pas limité aux recherches sur le Web et peut être utilisé pour rechercher des fichiers sur votre ordinateur, tablette ou téléphone.

28. Navigateur Web

Un navigateur Web est un logiciel utilisé pour faire des recherches sur le Web. Sur demande de la personne qui l'utilise, il trie les données sur le Web et fournit une liste de réponses (sites, forums, réseaux sociaux...). Certains protègent mieux la vie privée que d'autres, particulièrement en mode « navigation privée ».

29. Netiquette

La Netiquette est l'ensemble des règles de communication et de comportement utilisées sur le Web dans les échanges sur les forums, les réseaux sociaux, les e-mails et les messageries instantanées. Ce terme est la contraction de « Network » et « Etiquette ».

30. Notifications

En communication numérique, une notification est un court message d'information adressé personnellement à une utilisatrice ou un utilisateur. Mais une même notification peut être envoyée à plusieurs personnes. Par exemple, l'application « Be-ALERT » envoie une notification à toutes les personnes qui l'utilisent. Les paramètres du téléphone permettent de gérer l'activation des notifications pour chaque application.

31. Numérique

Numérique vient du latin « numerus » qui veut dire nombre. Ce mot englobe les systèmes traduisant l'information en chiffres, en code informatique. C'est un peu un mot, un terme parapluie désignant des objets, des activités, des usages, des systèmes de communication et de transmission d'informations.

32. Paramètres

Les paramètres sont des options qui permettent de personnaliser l'utilisation d'un appareil, d'un logiciel ou d'une application. Par exemple, sur un téléphone, on peut régler la luminosité de l'écran ou choisir la sonnerie. Sur les réseaux sociaux, on peut choisir parmi des options pour limiter qui peut voir ses publications ou son profil ou encore pour protéger son compte.

33. RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Le R.G.P.D. est un règlement européen pour mieux protéger les données et la vie privée des citoyen·nes européen·nes. Il s'applique à tous les échanges et transferts de données personnelles et de données sensibles (voir 14), pas seulement sur internet.

34. Spam

Un spam est un message envoyé sur une boîte mail, souvent à des fins publicitaires. Aussi appelé pourriel ou courrier indésirable, il est envoyé en grand nombre et « pollue » votre boîte de réception. Il peut contenir des logiciels malveillants ou « espions ». Certains e-mails légitimes peuvent être triés automatiquement et classés à tort comme spam, donc vérifiez régulièrement votre boîte de réception.

35. Virus

Un virus informatique est un programme malveillant conçu pour se propager et infecter un grand nombre d'ordinateurs. Il comporte du code nuisible. Il se réplique souvent en se cachant dans d'autres fichiers. Les virus peuvent se propager via différents supports de stockage de données (ordinateur, clé USB, disque dur...).

36. WEB

Le Web, ou World Wide Web (WWW), désigne la toile, sur le réseau internet, qui vous donne accès aux pages à consulter via votre navigateur. L'image utilisée est celle d'une toile, car des liens hypertextes relient les pages entre elles et forment ainsi une sorte de toile d'araignée (web en anglais). A ne pas confondre avec internet (voir 24) même si les deux sont étroitement liés.

37. Wifi

Le Wi-Fi est le réseau de communication sans fil qui permet de relier plusieurs appareils électroniques par les ondes radio. En abrégé, c'est le réseau « sans fil » qui distribue la connexion au départ d'une « box » généralement fournie par votre Fournisseur d'Accès internet (comme par exemple, en Belgique, Proximus, Pickx, Voo, Orange...).

Analyse & rédaction

Bureau d'étude de Vie Féminine

Zélie Legros

Comité de lecture

Nathalie Vanaubel

Sandy Simoni

Séverine Demotte

Soizic Dubot

Image de couverture

Polina Zimmerman (Pexels)

Éditrice responsable

Cécile Rugira

Avec le soutien de



Vie Féminine

Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale

Rue de la poste, 111, 1030, Bruxelles

secretariat-national@viefeminine.be

www.viefeminine.be

02 227 13 00

No Dépôt légal : 2024/3812/2

